

Montréal, le 21 novembre 2024

À l'attention de Monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Monsieur Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

Messieurs les Ministres,

Au nom des organismes en immigration et en intégration, la TCRI joint sa voix aux milliers de personnes immigrantes et réfugiées qui ont récemment perdu l'accès à des cours de français, et ce, sans préavis.

C'est avec incompréhension que les organismes œuvrant sur le terrain et les collectivités, notamment en région, sont confrontés à une situation chaotique et évitable. La fermeture abrupte de centaines de classes de francisation dans le secteur de l'éducation pour adultes a entraîné une congestion majeure au sein des organismes d'accueil des personnes immigrantes et réfugiées. Ces derniers, étant déjà sursollicités, se retrouvent paralysés par une décision soudaine qui aurait pu être évitée avec une anticipation et une préparation adéquate en collaboration avec les organismes sur le terrain.

Comment une telle rupture de communication et de coordination entre deux ministères a-t-elle pu engendrer une crise aussi grave et incompréhensible sur le terrain, laissant les organismes d'accueil de première ligne en gérer les conséquences?

Surtout, cette défaillance compromet gravement les perspectives d'intégration des nouveaux arrivants, lesquels souhaitent pourtant répondre à l'appel du gouvernement pour apprendre la langue française et contribuer activement à la société québécoise.

De plus, le message qui leur est envoyé est profondément contradictoire. Alors que le gouvernement met de l'avant l'importance de protéger et de promouvoir la langue française, ces changements brusques ont engendré de la frustration, de l'incertitude et une anxiété généralisée chez les personnes en processus de francisation. Interrompus dans la majorité des cas, sans préavis ni visibilité sur un retour à la normale, ces derniers se sentent abandonnés dans leur démarche d'intégration. Qui plus est, à la suite d'une décision malavisée, le MIFI a cessé de verser des allocations aux personnes qui suivent des cours à temps partiel, compromettant la participation de plusieurs d'entre elles.



TCRI

Table de concertation
des organismes au service
des personnes réfugiées
et immigrantes

Rappelons au passage qu'il ne s'agit pas d'une problématique d'ordre financier, mais bien d'un manque de coordination ministérielle. En effet, en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration, le Québec bénéficie d'une généreuse compensation financière récurrente et prévisible de la part du gouvernement fédéral, compensation qui couvre l'entièreté des dépenses en matière d'intégration et de francisation. En 2024-2025, ce montant s'élève à 775,1 millions \$, et il augmente chaque année. Ainsi, les mesures de francisation des nouveaux arrivants s'autofinancent au Québec depuis 1992 grâce aux transferts fédéraux. Elles ne devraient pas faire l'objet de restrictions au niveau de l'accès.

Pour une société véritablement inclusive et pour la pérennité de la langue française, les décisions doivent être mûries, concertées et surtout respectueuses des réalités humaines sur le terrain. Si vous aviez pris le temps d'aller vers le terrain, vous auriez entendu les préoccupations en lien avec le maintien de l'offre en francisation. Vous auriez aussi vu que sur le terrain, contrairement aux hautes instances gouvernementales, la santé, l'éducation, le communautaire, le municipal, travaillent main dans la main, en repoussant les limites de leurs mandats respectifs, pour le bien des êtres humains qu'ils accompagnent. Les organismes souhaitent contribuer aux réflexions plutôt que de se retrouver en mode improvisation. Nous souhaitons mettre notre expertise et notre connaissance du terrain au service des orientations à venir.

Nous vous demandons donc d'agir immédiatement pour rectifier la situation. Il est impératif de mettre fin aux restrictions d'accès aux mesures de francisation, de rétablir les ressources nécessaires et de garantir un soutien solide aux organismes d'accueil pour éviter que de telles situations ne se reproduisent.

Veuillez recevoir, Messieurs les ministres, l'expression de nos salutations respectueuses.

Manel Rekik

Coprésidentes de la TCRI

Sarah Toulouse